

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 15 octobre 2025

L'Occitanie se mobilise pour la réussite des parcours d'intégration des étrangers primo-arrivants

La Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants 2025 s'est déroulée du 6 au 10 octobre, sous l'impulsion de la Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité du ministère de l'Intérieur et avec l'appui des services déconcentrés de l'Etat.

La 5^e édition a permis de mettre en avant les actions concrètes en faveur de l'intégration des personnes étrangères en situation régulière récemment arrivées, notamment réfugiées. C'est également l'occasion de favoriser le vivre ensemble, de sensibiliser aux questions de l'exil et de valoriser les réussites collectives.

60 actions déployées dans les 13 départements d'Occitanie : sensibiliser, informer, déconstruire les préjugés

En Occitanie, soixante actions ont été déployées dans les départements, illustrant la mobilisation de l'État et de ses partenaires autour des thématiques relatives au parcours d'intégration sur le territoire : accès à l'emploi, au logement, à la santé et au droit, apprentissage du français, appropriation des valeurs de la République, engagement citoyen, accès à la mobilité à la culture et au sport, etc.

Ainsi, plusieurs événements ont été organisés sur l'intégration et l'insertion dans la société d'accueil par l'emploi, notamment avec l'organisation d'un forum des métiers agricoles (Haute-Garonne, Aude, Aveyron, Gard), avec des ateliers autour du secteur du BTP (Hérault, Hautes-Pyrénées) ou encore avec la mise en lumière du rôle des structures d'insertion par l'activité économique dans les parcours d'intégration des réfugiés (Tarn et Tarn-et-Garonne). L'apprentissage et la maîtrise de la langue, enjeu fort de la loi du 26 janvier 2025 pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration, a également fait l'objet d'ateliers spécifiques en Ariège, en Lozère et dans le Lot.

La semaine de l'intégration est aussi un temps fort de déconstruction des préjugés, en mettant en avant les parcours réussis de personnes étrangères primo-arrivantes, soucieuses de s'intégrer, d'accéder à une vie autonome, active et de mettre leurs talents au service de leur pays d'accueil.

En clôture de la semaine, un « parcours immersif » organisé par l'OFII pour ses partenaires : se mettre dans la peau d'un signataire du contrat d'intégration républicaine

Pour clore cette semaine, la direction territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) de Toulouse a organisé un temps d'échange régional à Toulouse, réunissant partenaires

institutionnels (SGAR, DREETS, préfectures, DDETS(PP)¹), direction régionale de France Travail et plateformes linguistiques autour d'un parcours immersif d'un signataire du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) :

- Réalisation de tests écrits de niveau de langue A2 pour tous les participants
- Entretien fictif usager/auditeur OFII préalable à la signature du CIR

Ce « parcours immersif » est organisé dans le contexte de l'évolution du dispositif linguistique applicable aux étrangers signataires et de l'amélioration de l'accompagnement des étrangers primo arrivants vers l'emploi et l'insertion. En effet, deux parcours sont proposés par l'OFII : des cours en présentiel pour les personnes étrangères les plus éloignées de l'apprentissage du français et en distanciel pour les autres signataires du CIR.

La maîtrise de la langue française constitue désormais une obligation dans le cadre de l'accès aux titres de séjour (certification du niveau A2 pour le titre pluriannuel, B1 pour la carte de résident et B2 pour la naturalisation). L'objectif de ce parcours immersif est de mettre en lumière le travail de positionnement et d'orientation des étrangers reçus au sein des plateformes d'accueil à l'OFII.

Un soutien de l'Etat renouvelé par le financement de 120 projets en Occitanie

Depuis le début de l'année 2025, notre région a accueilli plus de 3 500 nouveaux signataires du Contrat d'Intégration Républicain (CIR), qui engagent donc un parcours d'intégration sur le territoire occitan.

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne a confirmé le soutien aux acteurs départementaux et régionaux en apportant un financement à 120 projets en Occitanie au bénéfice des signataires du CIR, tout au long de l'année. Les plateformes linguistiques seront déployées sur l'ensemble de la région d'ici la fin de l'année. Elles ont permis d'accompagner plus de 1 400 étrangers primo-arrivants en 2024, en complément des parcours de formation linguistiques proposés par l'OFII et par France Travail.

Plus largement, avec l'appui de France Travail, le renforcement de la coopération avec le Réseau pour l'Emploi autour de l'accès à l'emploi permettra de proposer un accompagnement complet allant de l'offre de formation jusqu'à la mobilisation de l'ensemble des outils de professionnalisation, tout en assurant la montée en compétence linguistique en français, prérequis indispensable à une insertion professionnelle réussie.

Contacts presse

- **Préfecture**

Delphine AMILHAU

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS

Tél : 05 34 45 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK

Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

- **DREETS**

Christine LEMOAL

Tél : 05 62 85 54 40 | 06 29 85 54 40

¹ Secrétariat général aux affaires régionales, direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités (et de la protection des populations)